L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 AOUT 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 21 AOUT.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la Semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47 Vieille Levée—Grande vente de marchandises sèches de saison (voir l'annonce).

Par le shérif, à 4 heures et demie P. M. à son bureau—Vins dans un domicile.

AUX ELECTEURS.—La ville de la Nouvelle-Orléans compte à peine 16,000 électeurs inscrits, alors que d'après sa population elle devrait en avoir 25,000. Nos concitoyens doivent comprendre que le patriotisme leur fait un devoir d'exercer leur droit de suffrage; nous engageons donc tous ceux qui ne sont pas enregistrés et tous les jeunes gens qui deviennent majeurs cette année à faire inscrire leurs noms aux bureaux des élections au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, rue St-Charles, de 9 heures A. M. à 3 P. M. Toutes les personnes qui auront changé de domicile dans les trois mois qui précèderont l'élection de novembre, doivent en donner avis au bureau d'enregistrement et faire constater le fait sur leur certificat.

La question d'Orient.

Nous empruntons au *Journal des Débats* l'article suivant de M. St-Marc Girardin sur les affaires de Syrie. Le rôle de la France y est exposé d'une façon très nette, et ce que nous avons dit de la faute commise en 1840 se trouve pleinement corroboré.

"Nous venons de relire un document parlementaire publié en 1846 : ce sont les pièces communiquées à la Chambre des Députés sur les affaires du Liban pendant les années 1843, 1844, 1845. Le sentiment public en France et en Angleterre demande de nos jours que l'Europe, par une intervention efficace, mette enfin un terme aux épouvantables massacres qui viennent d'avoir lieu dans le Liban. La lecture du document parlementaire que je viens d'indiquer prouve le droit et le devoir qu'a l'Europe de prendre des mesures décisives et d'empêcher que le christianisme et l'humanité soient plus longtemps outragés et foulés aux pieds par la barbarie musulmane. C'est, disons-nous, le droit et le devoir de l'Europe d'intervenir, parce qu'elle a une grande et fatale erreur à réparer en Syrie, l'erreur de 1840. Le droit et le devoir de la France de s'associer à cette réparation et de l'accomplir sont d'autant plus grands et d'autant plus obligatoires, qu'en 1840 elle a tout fait pour empêcher l'erreur de l'Europe en Syrie ; que c'est malgré elle et contre elle que la faute a été commise ; que depuis 1840, en 1843, en 1844, en 1845, elle s'est efforcée de corriger le mal, et que si elle intervient enfin aujourd'hui, de concert avec l'Europe, et surtout avec l'Angleterre, pour réprimer les attentats de la barbarie musulmane, elle continue, en agissant ainsi, la politique qu'elle soutenait il y a vingt ans, que l'Europe a répudiée alors, mais qu'elle est obligée de reprendre aujourd'hui, avertie par le cri du sang chrétien qui s'élève de tous côtés en Orient.

"Une courte analyse des documents parlementaires que j'ai indiqués prouvera ce que je viens de dire de la faute de l'Europe en 1840 et de l'obligation qu'elle a de la réparer.

"Quand l'Europe, en 1840, voulut ôter la Syrie à Méhémet-Ali, le puissant et ambitieux vice-roi d'Egypte, quand elle rendit au Sultan cette province que le vice-roi avait conquise et où il faisait régner l'ordre et la paix, quand enfin elle fit pour cela le traité du 15 juillet 1840, qui était une coalition de l'Europe contre la France, M. Guizot, alors ambassadeur de France à Londres, répondit à lord Palmerston que l'Europe rendait au Sultan "ce qu'il ne pourrait ni administrer ni conserver." Et M. Thiers, alors ministre des affaires étrangères, dit, dans sa dépêche du 3 septembre 1840, "que ce n'était pas au Sultan, mais à l'anarchie qu'on donnait la Syrie." Ces paroles étaient prophétiques, et depuis 1840 l'état de la Syrie les vérifie chaque jour douloureusement.

"Puisque je viens de citer cette dépêche de M. Thiers, en date du 3 septembre 1840, je ne puis pas m'empêcher de mettre sous les yeux du public d'aujourd'hui la belle et vive exposition qu'il fait de la politique de la France en Orient. Je le fais d'autant plus volontiers, que cette politique n'est pas celle d'une dynastie ou d'un gouvernement ; c'est vraiment la politique de la France en Orient depuis le commencement du dix-neuvième siècle ; c'est celle qu'ont suivie la Restauration et la monarchie de 1830 ; c'est celle enfin qu'a pratiquée le gouvernement français depuis 1852, dans la guerre d'Orient de 1854, dans le traité de Paris de 1856, dans la consolidation des principautés du Danube, dans la question du Monténégro, dans la reconnaissance diplomatique des droits politiques et religieux des chrétiens d'Orient. Il y a là une politique habile et sage, généreuse et forte, dont j'aime à montrer la tradition persévérante. Rien ne tera plus d'honneur à la France dans l'histoire, rien n'a plus contribué et ne contribue plus à son agrandissement moral en Europe, à son ascendant populaire en Orient. Voyons donc comment M. Thiers explique cette politique dans sa belle dépêche du 3 septembre 1840 :

"L'existence de l'empire turc est en péril ; l'Angleterre s'en préoccupe, et elle a raison ; toutes les puissances amies de la paix doivent s'en préoccuper aussi. Mais comment faut-il y prendre pour raffermir cet empire ? Lorsque les Sultans de Constantinople, n'ayant plus la force de régir les vastes provinces qui dépendaient d'eux, ont vu la Moldavie, la Valachie et plus récemment la Grèce, s'échapper insensiblement de leurs mains, comment s'y est-on pris ? A-t-on par une décision européenne, appuyée sur des troupes russes et des flottes anglaises, cherché à restituer aux Sultans des sujets qui leur échappaient ? Assurément, non. On n'a pas essayé l'impossible. On leur a pas rendu la possession et l'administration directe des provinces qui se détachaient de l'empire. On ne leur a laissé qu'une souveraineté presque nominale sur la Valachie et la Moldavie, on les a tout à fait dépossédés de la Grèce. Est-ce par esprit d'injustice ? Non, certainement. Mais l'empire des faits, plus fort que les résolutions des cabinets, a empêché de restituer à la Porte soit la souveraineté directe de la Moldavie et de la Valachie, soit l'administration même indirecte de la Grèce, et la Porte n'a eu de repos que depuis que ce sacrifice a été franchement opéré. Quelle vue a dirigé les cabinets dans ces sacrifices ? C'est de rendre indépendantes, c'est de soustraire à l'ambition de tous les Etats voisins les portions de l'empire turc qui s'en séparaient. Ne pouvant refaire un grand tout, on a voulu que les parties détachées restassent des Etats indépendants des empires environnants.

"Un fait semblable vient de se produire depuis quelques années relativement à l'Egypte et à la Syrie. L'Egypte a-t-elle jamais été véritablement sous l'empire des Sultans ? Personne ne le pense et personne ne croirait aujourd'hui pouvoir la faire gouverner directement de Constantinople. On en juge apparemment ainsi, puisque les quatre cours décernent à Méhémet-Ali l'hérédité de l'Egypte, en réservant toutefois la souveraineté du Sultan. Elles-mêmes, en cela, entendent comme la France l'intégrité de l'empire ottoman ; elles se bornent à vouloir lui conserver tout ce qu'il pourra retenir sous son autorité. Elles veulent autant que possible un lien de vasselage entre l'empire et ses parties détachées ; elles veulent, en un mot tout ce que veut la France. Les quatre cours, en attribuant au vassal heureux qui a su gouverner l'Egypte l'hérédité de cette province, lui attribuent encore le pachalik d'Acre ; mais elles lui refusent les trois autres pachaliks de Syrie, les pachaliks de Damas, d'Alep, de Tripoli. Elles appellent cela sauver l'intégrité de l'empire ottoman. Aussi l'intégrité de l'empire ottoman est sauvée, même quand on en détache l'Egypte et le pachalik d'Acre ; mais elle est détruite si on en détache de plus Tripoli, Damas et Alep ! Nous le disons franchement, une telle thèse ne saurait se soutenir gravement devant l'Europe.

"Evidemment, il ne saurait y avoir, pour donner ou retirer ces pachaliks à Méhémet-Ali, que des raisons d'équité et de politique. Le vice-roi d'Egypte a fondé un état vassal avec génie et avec suite. Il a su gouverner l'Egypte et même la Syrie que jamais les Sultans n'avaient pu gouverner. Les musulmans, depuis longtemps humiliés dans leur juste fierté, voient en lui un prince glorieux qui leur rend le sentiment de leur force. Pourquoi affaiblir ce vassal utile qui, une fois séparé par une frontière bien choisie des états de son maître, deviendra pour lui le plus précieux des auxiliaires ? Il a aidé le Sultan dans sa lutte contre la Grèce : pourquoi ne l'aiderait-il pas dans sa lutte contre des voisins d'une religion hostile à la sienne ? Son intérêt répond de lui, à défaut de sa fidélité. Quand Constantinople sera menacée, Alexandrie sera en péril ; Méhémet-Ali le sait bien, il prouve tous les jours qu'il le comprend parfaitement.

"Il faut pour garder l'intégrité de l'empire ottoman depuis Constantinople jusqu'à Alexandrie, il faut à la fois le sultan et le pacha d'Egypte, celui-ci soumis à celui-là par un lien de vasselage."

J'ai cité avec plaisir ce long passage de la dépêche du 3 septembre 1840, parce qu'il contient en même temps l'exposition de la politique générale de la France en Orient, et l'indication de la faute que fit en Syrie l'Europe de 1840 et dont nous voyons aujourd'hui les suites douloureuses.

"Ainsi, quant à la politique générale de la France en Orient, ne point hâter la chute de l'empire turc, en prolonger même la durée, si c'est possible, mais se tenir préparé à sa mort, si elle est inévitable, et faire en sorte que sa succession ne tombe pas entre les mains de ses voisins et ne rompe pas l'équilibre européen ; pour cela favoriser et soutenir les provinces de cet empire qui s'élèvent [illegible] pendant [illegible] en Egypte et en Syrie ce qu'on a déjà fait dans les principautés du Danube et en Grèce ; [illegible] civilisation européenne : voilà les principes favorables à la restauration de la civilisation dans l'est de l'Europe et dans l'essor de l'Asie, favorables aussi au maintien de l'équilibre européen. Quant à la Syrie, ne point rendre aux Turcs [illegible] la rendre à l'anarchie [illegible] d'Egypte qui l'a conquise et pacifiée [illegible]

la prépare à la civilisation européenne : voilà ce que la France proposait à l'Europe en 1840, et que l'Europe n'a pas voulu faire.

"Elle a mieux aimé infliger sur ce point un échec à la politique française : cela satisfaisait aux rancunes monarchiques de l'empereur Nicolas ; cela ne déplaisait pas à lord Palmerston. Un si mauvais spectacle de coalition contre la France ont paru préférables à la pacification et à l'organisation de la Syrie. Nous ne cherchons pas à savoir si cet échec, qui a été funeste à la monarchie de 1830, a été, par les suites qu'il a eues et qu'il a encore, favorable à l'Europe ; si, en voulant pas ménager un triomphe à la monarchie de 1830 en Orient et s'inquiétant peu de l'affaiblir, l'Europe, qui a vu tomber cette monarchie, peut s'applaudir de sa chute. De ce côté, ce qui peut dépiter l'Europe peut consoler et nous satisfait. Oui, le czar Nicolas en 1840 a eu le plaisir de porter un coup à la monarchie de 1830 et au principe des révolutions nationales. Mais l'année qu'avait créée cette monarchie l'a vengée à Alma et à Sébastopol. Nous laissons donc de côté tout ce qui touche aux revanches de la France contre la coalition de l'Europe en 1840 : il nous suffit de montrer la faute faite en Syrie, faute que la France voulait empêcher, faute qui a causé l'anarchie dont la Syrie est le théâtre depuis 1840, jusqu'à ce que cette anarchie ait éclaté dans les affreux massacres qui désolent et indignent aujourd'hui l'Europe. Il nous reste maintenant à suivre les détails de cette faute, à en signaler les progrès en 1843, 1844, etc., jusqu'à nos jours ; à indiquer enfin les seuls remèdes qu'il y ait à appliquer, remèdes faciles en 1840, plus difficiles aujourd'hui, possibles cependant et indispensables, que l'humanité prescrit impérieusement, que le gouvernement français propose sans doute, que la diplomatie acceptera peut-être, et que la conscience irritée de l'Europe chrétienne se plaindra un jour qu'on ait appliqués à des cadavres mutilés, quand il fallait les appliquer à nos frères vivans et suppliants."

NOTRE FEUILLETON.—Nous commençons aujourd'hui la publication de *L'Expiation*, nouvelle fort intéressante de M. HENRI DE KOCK.

MEXIQUE.—Par le steamer *Austin*, parti de Brazos Santiago le 16, nous avons reçu des journaux de Brownsville qui donnent quelques nouvelles du Mexique.

Le 1er courant Vidaurri laissant ses troupes à Rinconado, partit avec le général Zuazua et une trentaine d'hommes pour se rendre à Saltillo. Ils campèrent à six lieues de là, au Rancho de Sangregorio, et furent surpris la nuit par un parti ennemi. Zuazua fut tué d'une balle dans la tête et le lit de Vidaurri fut percé de sept balles. Le général s'est parvenu à s'échapper mais il a perdu en Zuazua son meilleur officier.

HAVANE.—Le steamer *Cahawba*, parti de New-York, le 11 et de la Havane le 17, est arrivé hier matin à 2 heures avec les malles de l'île de Cuba. Le steamer *Bienville* arrivait de la Nouvelle-Orléans au moment où le *Cahawba* partait de la Havane. Il n'y a rien de nouveau à la Havane, l'état sanitaire s'améliore.

Les fortes pluies qui étaient tombées dans la semaine précédente ont contribué à la lourdeur du marché et à limiter les transactions en sucre. Le No 12 d. s. bonne qualité courante, a fermé à 8 1/2 réaux. A la clôture de la semaine précédente on avait jusqu'à 8 3/4. Le stock à la Havane et à Matanzas était évalué à 260,000 caisses contre 265,000 en 1859 à la même date. Le stock de mélasses était réduit, les affaires sont limitées; on a vendu des petits lots à 3 1/4 5/8 à 3 7 1/2 par keg pour terrées. Le change est coté : sur Londres 60 jours de vue 14 1/2 à 15 0/0 prime New-York 90 jours 2 à 3 3, do à n a 8 jours, 3 à 4 0/0 ; Nouvelle-Orléans 60 jours, 2 à 3 1/2, de courte vue 3 à 4 0/0 prime.

Le *Cahawba*, après avoir été réparé à New-York, a repris son service avec presque tous ses anciens officiers. Il apporte une cargaison complète, composée en grande partie de marchandises d'automne.

NOUVELLES POLITIQUES.—Les scissionnaires tout d'abord déconfits du résultat des élections ont depuis cherché à se réconforter et se sont battu les flancs pour expliquer les pourquoi et les comment de leurs défaites. Passons en revue les derniers votes.

Au Kentucky un gain de 35,000 voix pour Bell et Everett et l'élection du candidat unioniste par une majorité de 25,000 qui remplace une ancienne minorité de 10,000. C'est la faute à Douglas, disent les scissionnaires, sans néanmoins Breckinridge gagnera tout cela en novembre !

Dans la Caroline du Nord, le parti de l'union a gagné 10,000 voix sur la précédente majorité démocratique de [illegible] et quatorze membres de la législature. La démocratie était unie dans cette élection, tandis qu'en novembre elle se divisera entre Breckinridge et Douglas, ce qui rend certain le triomphe de Bell et Everett. Néanmoins les scissionnaires comptent sur la Caroline du Nord !

Dans l'Arkansas le candidat régulier pour le poste de gouverneur du parti Breckinridge a été battu, et les unionistes ont élu un membre du Congrès sur deux et gagné de cinq à dix mille voix. Un ticket présidentiel douglassiste vient d'être formé. Mais la foi des Breckistes est si robuste qu'ils comptent encore sur l'Arkansas.

Au Missouri le candidat scissionnaire a obtenu au tout 8000 voix sur 130 ou 140,000. Un gouverneur douglassiste, un représentant au Congrès et 36 membres de la législature du même parti, un membre du congrès unioniste ont été élus, et les scissionnaires n'ont que 18 membres de la législature sur 86, mais qu'importe les faits et les chiffres, l'intérêt de la cause exige que le Missouri figure à l'actif de Breckinridge et Lane et il y figure dans les bilans établis par ses organes. O illusion, ton pouvoir est magique, et grâce à toi les morts s'imaginent encore qu'ils vivent.

Dans l'Alabama M. A. M. Gibson électeur substitut sur la liste Breckinridge, a donné sa démission et s'est prononcé pour Douglas. M. Slaton sénateur et M. Alaridge représentant et collègue de M. Gibson du même comté en ont fait autant.

VIRGINIE.—Il y a eu dans cet Etat deux conventions démocratiques, l'une du parti Breckinridge et Lane à Charlotteville, l'autre du parti Douglas à Stanton.

Dans la première une résolution a été présentée portant instruction aux électeurs de donner le vote de l'Etat à l'un ou l'autre des candidats, si cela était nécessaire pour empêcher le triomphe des républicains. La Convention a endossé la plateforme de Charleston, sauf en ce qui concerne Cuba et le chemin de fer du Pacifique.

La Convention de Stanton a adopté la plateforme de Baltimore et déclaré Douglas et Johnson les candidats réguliers du parti. Elle a reçu de l'autre Convention une proposition pour un comité de conférence, mais le sentiment général a été que si les partisans de Breckinridge avaient des ouvertures à faire, il fallait les laisser venir.

MOUVEMENTS DU GENERAL WALKER.—Par l'arrivée de la goëlette *Araminta*, partie de Ruatan le 9 du courant, on a appris que le général Walker est arrivé avec 90 hommes à Truxillo le 5 courant et a pris possession du pays sans beaucoup de difficulté, les troupes stationnées à cet endroit n'ayant tiré qu'un seul coup de canon qui a blessé deux des hommes de Walker. La plus grande agitation règne dans le pays surtout parmi les nègres.—Le pavillon anglais flotte toujours à Truxillo.—L'état sanitaire du pays est bon.

L'équipage de la goëlette *Clifton* est revenu à bord de l'*Araminta*, son capitaine ayant été saisi par les autorités anglaises comme on l'a déjà annoncé.

UN PUITS D'HUILE.—Le *Republican* de Meadville, Pennsylvanie, rapporte que le puits de M. D. M. Williams, situé à un mille de Titusville, comté de Warren, qui donnait douze barils d'huile par jour sans pomper ayant été creusé de deux pieds de plus a fourni un jet d'huile de huit pieds de haut qui peut donner plus de 200 barils par jour. On a été obligé de creuser des réservoirs pour recueillir le liquide.

FRANCE ET ANGLETERRE.—Le *Journal des Débats* termine un article sur l'incident Palmerston comme suit :

Voici, si nous ne nous trompons, ce qui pourra bien se passer de l'autre côté du détroit quand les 300 millions seront bien et dûment votés. Le langage et le ton changeront. Il faudra rendre compte au peuple qui paiera, de l'emploi de ses fonds. Il en voudra pour son argent. Ne viendra-t-on pas lui annoncer alors, comme un résultat acquis tout à coup, d'hier à aujourd'hui, que la marine anglaise est de beaucoup supérieure à la marine française, qu'elle a dans sa situation insulaire et coloniale, dans ses capitaux et ses industrie des ressources plus considérables et plus assurées que les nôtres pour une guerre maritime, et qu'elle n'a rien à redouter de nous, ni invasion ni attaque ? [illegible]

Nous avons vu plus d'une fois depuis quarante ans la guerre près de sortir fatalement des circonstances politiques, et à la veille de mettre aux prises la France et l'Angleterre. [illegible]

Nous n'allons pas dresser le tableau des désastres d'une pareille lutte. C'est à ceux qui [illegible]

Dépêches télégraphiques
ADRESSÉES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Arrivée du North American.

Pointe aux Pères, 20 août.—Le steamer North American, parti de Liverpool le jeudi 9 août et de Londonderry vendredi soir le 10, apporte des nouvelles d'Europe d'un jour plus récentes que celles du Glasgow.

Marchés européens.

Liverpool, 10 août, P. M.—Les ventes de coton pour la semaine finissant vendredi 10 août montent à 62,000 balles. Les qualités inférieures de coton ont éprouvé une hausse de 1/4d pendant la semaine. Les sortes moyennes ont haussé de 1/8d. La circulaire des courtiers cote fair Orleans à 8d. et middling à 6 d. Les ventes d'aujourd'hui n'ont été que de 10,000 balles. Le marché était ferme à la clôture à prix pleins.

Les céréales étaient calmes aux cours antérieurs et les provisions lourdes.

Londres, 10 août P. M.—Les fonds sont lourds, on accuse une baisse de 1/8 à 1/4. Consolidés au comptant 93 1/8 à 93 1/8.

Nouvelles de Syrie.

Arrestation des gouverneurs turcs.

Les dernières nouvelles de Syrie annoncent que Fuad Pacha l'envoyé du sultan, a fait arrêter le gouverneur de Beyrout et celui de Damas. On croit que Fuad Pacha agira avec vigueur et de concert avec les commissaires européens.

NOUVELLES D'EUROPE
DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamship Arabia.

L'Angleterre ne se joint pas à l'expédition de Syrie.

Expédition de navires de guerre Russes en Syrie.

NEGOCIATIONS NAPOLITAINES ET SARDES.

Guerre de Chine !

Sandy Hook 20 août.—L'*Arabia*, capitaine Stone, venant de Liverpool, a passé la pointe à 4 heures cette après-midi en route pour New-York. Il a quitté Liverpool le 11 courant et Queenstown le 12. Il nous apporte conséquemment des nouvelles de deux jours plus récentes.

Il y a actuellement dans le port du Havre 227,000 balles de coton.

DERNIERES DATES DE LIVERPOOL, (par télégraphe à Queenstown), 12 août au soir.—Les ventes de coton hier, se sont élevées à 10,000 balles, dont 3000 prises par spéculation et pour l'exportation. Le marché a clos ferme aux cours de vendredi.

Marchés Européens.

Liverpool, 11 août.—Des 82,000 balles de coton vendues pendant la semaine qui s'est terminée le vendredi 21,000 balles avaient été prises par les spéculateurs et 50,500 par l'exportation.

Les nouvelles favorables reçues d'Amérique, par le dernier steamer, ont causé une hausse de 1/4 d. dans les qualités inférieures et 1/8 dans les middlings. On avait vendu le 8 courant 20,000 balles, et la demande des spéculateurs pendant la journée avait été forte. Les ventes d'hier se sont montées à 10,100. Le marché a clos ferme aux cotes suivantes :

Mid.	Orléans..	8d	Fair Orléans..	6d
do	Mobile...	7d	do Mobile..	5 3/8d
do	Uplands	6 3/4d	do Uplands.	5 9/16

Il y avait dans le port de Liverpool, 203,000 balles dont 1,011,500 reçues d'Amérique.

Havre 11 août.—Les ventes de coton pour la semaine se terminant le 10 ont atteint 9,000 balles. Les détenteurs pressaient leur stock sur le marché.—Le New-Orleans très ordinaire a clos à 92 fr. et le bas à 80 fr.

Pour les nouvelles maritimes et marché de Londres voir la partie anglaise (Edit.)

MARCHÉ AUX CEREALES.—Liverpool, 12 août au soir.—Le marché aux céréales et aux provisions a clos hier avec faveur et aux cours précédents.

Nouvelles politiques.

Le fort de Scilla qui est placé en face de Messine a été pris par les forces de Garibaldi, et non par les Napolitains comme on l'avait précédemment annoncé.

Le bruit court que les envoyés Napolitains sont convaincus de l'impossibilité de conclure un traité d'alliance entre les royaumes, de Sardaigne et de Naples. Aussi, se disposent-ils à quitter la ville de Turin pour se rendre à Naples, leur mission ayant complètement échoué.

Le gouvernement anglais a décidé que la batterie flottante à vapeur, doublée en fer, serait réparée entièrement pour entrer en service immédiatement.

L'Angleterre a refusé de prendre une part active dans l'expédition de Syrie.

Les nouvelles de St. Pétersbourg annoncent que le gouvernement russe enverra quatre vaisseaux et deux frégates, pour protéger les chrétiens en Syrie.

L'empereur Napoléon a décerné la grande croix de la Légion d'Honneur à Abd-el-Kader, pour les services que ce dernier a rendus aux chrétiens de Damas pendant le massacre commis par les Druses. Le bruit courait à Paris que les régiments de Paris allaient être augmentés de 102 à 150 hommes par compagnie.

On dit que le gouvernement anglais se propose d'envoyer lord Stratford et le Dr Radcliffe à Constantinople pour conférer avec le Sultan.

Les avis de Chine reçus par voie de Russie annoncent que les insurgés se trouvaient à 14 milles de Pékin.

Les Anglais étaient partis subitement ayant été retenus par des vents contraires et dangereux.

La corvette à vapeur des Etats-Unis *Hartford* et le vapeur *Saginaw* étaient à Shanghai. La corvette à vapeur *John Adams*, de l'escadre des Indes, était à Loo-Choo.

M. Breckinridge ne se retire pas.

Louisville, 20 août.—Le *Louisville Courier* dément énergiquement dans son numéro de ce jour le bruit qui annonçait que M. Breckinridge devait retirer sa candidature à la Présidence.

Le *Courier* dit que M. Breckinridge n'a jamais eu l'intention de retirer son nom de la prochaine lutte présidentielle.

Conventions démocratiques de la Virginie.

Charlottesville, Virginie, 20 août.—La Convention Breckinridge qui s'est assemblée il y a quelques jours, a adopté des résolutions qui engagent les électeurs à voter n'importe comment, s'ils pensent que Breckinridge ne peut pas être élu, de manière à éviter l'élection de Lincoln.

Stanton, Vir. 20 août.—La Convention Douglassiste a révoqué son comité de conférence et choisira sans doute un ticket électoral définitif. Elle a aussi adopté des résolutions engageant les électeurs à voter pour qui que ce soit qui pourrait battre Lincoln.

RENCONTRE FATALE.—Cincinnati, 20 août.—George J. Caldwell qui a tiré et tué M. Brown, commandant des E. U., a été arrêté de nouveau et gardé sous caution.

Nouvelles de Porto Rico.

New-York, 20 août.—Les nouvelles de Porto Rico et de Pernambouc du 2 courant disent que la fièvre jaune faisait des ravages parmi les natifs et les étrangers.

Construction d'un nouveau canal.

Louisville, 20 août.—Le contrat pour construire un nouvel embranchement au canal, a été adjugé à MM. T. Barton & Co, de New-York.

CHRONIQUE LOCALE.

BUREAU DE SANTÉ.—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel, qu'il y a eu cent trente décès dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier.

L'AFFAIRE DE BIOT.—Le Dr Hale dont avons mentionné l'arrestation, a comparu hier devant le recorder Emerson. Voici l'affidavit :

L'Etat versus F. L. Hale.—Mme Jane P. Bell, domiciliée au No 1?, Triton Walk, ayant été dûment assermentée, déclare que le 18 août, entre trois et six heures du soir, à l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, dans cette ville et dans ce District, un nommé Dr F. L. Hale, après avoir administré ledit hôtel, une nommée Sophie Maltz, âgée d'environ quinze ans, a commis un viol sur sa personne. Elle accuse par conséquent ledit F. L. Hale du crime de viol. [illegible]

(Signé) JANE P. BELL.

L'accusé s'est déclaré innocent. Le magistrat l'a fait incarcérer et a fixé l'interrogatoire au 4 septembre.

LA COLLISION SUR LE CHEMIN DE FER DE CARROLLTON.—On connaît déjà les horribles détails de la collision qui a eu lieu dimanche soir, sur le chemin de fer de Carrollton, par suite de la négligence criminelle de Sullivan, ingénieur du convoi exprès du Lac. Nos lecteurs trouveront plus loin les [illegible]

Denis Frank, âgé de sept ans, fils de M. John Frank domicilié dans la rue des Marais, entre St-Louis et Toulouse, est mort hier. Le coroner a convoqué un jury. Il ne tardera pas à instituer une enquête et à mettre sous les yeux du public [illegible]

Nous regrettons d'avoir à annoncer que la fracture de la jambe de M. Arthur Choppin a rendu l'amputation nécessaire. L'opération a été faite hier après-midi par le Dr. Schuppert. M. Choppin souffrait beaucoup hier soir, on espérait, néanmoins, que le danger était passé.

Les autres blessés sont, croyons-nous, en voie de guérison.

L'ingénieur n'est pas encore arrêté à l'heure où nous écrivons ces lignes. Il est à espérer qu'il ne réussira pas à se soustraire au châtiment qu'il a si bien mérité.

OUBLI DE LA LOI.—Certains cabaretiers et propriétaires de cafés du Deuxième District, semblent ignorer qu'il existe une loi qui défend le débit de spiritueux aux esclaves. La police en a déjà arrêté plusieurs. Elle a arrêté hier Jean Bekel qui tient une buvette dans la rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. La plainte est portée par l'officier Carrico. Bekel a fourni un cautionnement en attendant l'instruction.

ENQUETES.—M. Spangers, député de M. Beach, a été appelé hier pour pratiquer la levée du corps d'un homme trouvé flottant dans le fleuve, en face de la poterne No 86, Troisième District. On ignore son nom. Aucune marque de violence n'a été trouvée sur lui. Verdict, noyé. [illegible]

—Un jeune vendeur de journaux, John Locking, qui avait l'habitude de voyager sur le chemin de fer de Jackson, est tombé [illegible]

ELECTION.—Une élection d'alderman-assistant a eu lieu hier, pour le premier ward, en remplacement de M. W. S. Pettingill, démissionnaire.

Les candidats étaient MM. J. L. Warner, James Boggs et Thos Mc Burney. M. Boggs a obtenu 182 voix, M. Warner 166 et M. McBurney 6. M. Boggs est conséquemment élu.

Du RENVOI.—M. McClelland, chef de la police, est arrivé hier de la Mobile où des affaires avaient exigé sa présence. [illegible]

TENTATIVE DE SUICIDE.—Edward Ratter, demeurant dans la rue Ségolène, entre Fulton et Hagadorn, a essayé de se suicider, dimanche soir, en se coupant les deux [illegible]

ARRESTATIONS.—Peter Hanan et Henry Mints, jeunes gens qui ont été arrêtés hier pour être entrés de force chez Mlle Catherine Bowren, rue de l'Hôpital, entre Rochebleve et Dérbigny [illegible]

dificultés existantes. Les rapports officiels du consulat général de France avec le cabinet de Lima se trouvent ainsi renoués, et leur rétablissement s'est effectué dans des conditions qui permettent de compter sur la durée des relations amicales que les deux pays avaient toujours entretenues.

SYMPTOMES BELLIQUEUX.—Nous lisons dans la *Patrie* du 1er courant :

Plusieurs journaux de Vienne annoncent la concentration prochaine d'un corps d'observation dans les provinces de l'Autriche voisines de la frontière ottomane. On s'attendait à de graves événements en Servie.

Si les correspondances de Pesth constatent que la tranquillité est rétablie dans cette ville, elles n'en sont pas moins unanimes à reconnaître la gravité de la situation en Hongrie. Les comités municipales de la Woïvodine ont présenté au nouveau gouverneur général une adresse où elles demandent en termes pressés, au nom des populations, la restauration de l'ancienne constitution, le rétablissement de l'union du Banat et de la Woïvodine avec la Hongrie, la convocation d'une Diète nationale. On ne doute pas que d'autres villes n'expriment à leur tour les mêmes vœux et que ce mouvement ne prenne bientôt un caractère général.

Une lettre de Vienne, que nous trouvons dans la *Gazette prussienne*, confirme, de son côté, que les Hongrois ne sont nullement satisfaits par les concessions insuffisantes du gouvernement autrichien. Ils demandent aujourd'hui le rétablissement complet de leur ancienne constitution, et la réunion à la Hongrie des provinces qui en ont été violemment détachées en 1848.

D'après les dernières lettres de Varsovie, les troupes qui se trouvent dans cette ville et aux environs augmentent chaque jour. On ne doute pas que 120,000 hommes ne soient en marche de l'intérieur de la Russie pour se joindre aux troupes déjà réunies en Pologne. Il paraît certain que l'empereur se trouvera à Varsovie au commencement de septembre, pour assister à de grandes manœuvres.

AFFAIRES D'ORIENT.—Voici d'après le *Sémaphore* de Marseille, le texte du traité de paix entre les Druses et les Maronites :

"Nous soussignés calmacan, ouakils, mokatagis, divan, et principaux d'entre les chrétiens, nous étant réunis, selon l'ordre de S. Exc. le mechir de Saïda, auprès de S. Exc. le kaya et calmacan de S. Exc. Ouassif-Effendi, après nous être abouchés avec le calmacan, les ouakils, mokatagis, le divan et les principaux des Druses, cherchant les uns et les autres à extirper les causes de désunion qui ont eu lieu et à sauvegarder dans l'avenir, la tranquillité publique conformément aux ordres de S. Exc. et pour l'amour du pays ;

"Reconnaissant que depuis le commencement de ces désordres, le gouvernement, les chefs du pays, les gens raisonnables et ceux qui aiment le pays et la tranquillité, n'ont cessé de chercher à empêcher qu'ils n'eussent lieu, mais attendu les machinations de ceux qui aiment le désordre et principalement des personnes qui n'ont aucune pitié des nouveau-nés, des garçons et des filles ; l'entêtement des gens qui ne sont pas raisonnables, ils n'ont pu empêcher que la guerre eût eu lieu ; reconnaissant que devant une pareille situation, il n'y a pas d'autre moyen, pour arrêter l'effusion du sang et ramener la tranquillité générale, que de conclure la paix entre les parties belligérantes, conformément à la condition de celle qui fut faite en l'année 1261 de l'hégire (1845) qui est : *l'oubli de ce qui est arrivé* ;

"En conséquence il a été convenu, avec l'aide de Dieu, de rédiger ce traité de paix générale à la condition indiquée ci-dessus, et que de tout ce qui est arrivé depuis le commencement de la guerre générale jusqu'à présent, aucun des parties n'a le droit de faire des réclamations ni pour le présent ni pour l'avenir ; qu'après la signature de ce traité, quiconque chercherait à le protéger sera puni en conséquence. Tous les chefs dans ce cas là devront être unis pour empêcher pareil fait de se renouveler.

"Les ordres de l'autorité seront rendus en conformité des règlements de la Montagne.—Le calmacan, les mokatagis devront aussitôt reprendre leurs actions en suivant les règlements administratifs du Liban, sans aucun changement, y compris les délibérations. [illegible]

"Ils devront faire tous leurs efforts pour amener l'union, l'amitié et la concorde entre les deux sectes, à ce que les habitants puissent vivre en paix et reprendre possession de ses propriétés, [illegible]

"Il sera pris au plus tôt les moyens les plus prompts pour faire disparaître toute cause de désunion [illegible]

"Mais comme il est reconnu que les principales causes du désordre sont dans le laisser-aller avec lequel les ordres et les règlements de l'administration sont exécutés, les soussignés supplient Son Exc. de prendre des mesures efficaces pour faire marcher la justice, en faisant exécuter toutes les ordres, suivant leur cours naturel et rendant avec la plus grande impartialité la justice à chacun.

"Tous les mokatagis et les employés devront s'acquitter des devoirs de leur charge avec zèle et attention, en conformité des règlements de la Montagne, [illegible]

"Conformément à ce qui précède, la paix est conclue entre nous aux conditions sus-indiquées, et il a été trouvé convenable d'en rédiger quatre exemplaires, signés par chaque nation, dont deux seront [illegible] devront être présentés à Son Exc. le mechir pour être gardés dans les archives du gouvernement et servir de règle de conduite pour le présent et l'avenir.

"Le 16 zilhidjé."

(Suivent les signatures : calmacan chrétien, mokatagis, membres du divan, ouakils et principaux habitants.)

Le *Sémaphore*, après avoir reproduit cette pièce, ajoute que la situation n'est considérablement améliorée dans la montagne, que les routes sont libres et que l'on commence à revenir sur les points abandonnés du Liban.

(Communiqué).

A PROPOS DE MACHINES A COUDRE

Il a été fait dernièrement une odieuse tentative, par la voie du *Philadelphia Argus*, de mêler la respectable maison de machines à coudre de WHEELER ET WILSON à un décret par lequel le juge Dunlop accorde l'emploi d'une patente en faveur d'un nommé Wilson—qu'on suppose être la *créature* de *Sloat & Co.* [illegible]

Toutes les Cours auxquelles des questions de droit de patentes ont été soumises relativement aux machines à coudre ont établi le fait, que la machine Sloat est une violation indigne de la patente de Wheeler & Wilson, d'Elias Howe, &c., et les tribunaux ont aussi saisi [illegible]

On peut donc affirmer que cette émission n'est en elle-même d'aucun prix ; qu'elle n'a rien de commun avec le principe du feed motion de WHEELER & WILSON, qu'elle n'aura aucun effet sur la fabrique et la vente des machines de Wheeler & Wilson ; que les créatures de Sloat & Co, en disant le contraire, disent ce qu'elles savent ne pas être vrai ! On peut faire disparaître des contrefaçons, mais jamais les véritables de WHEELER & WILSON.

21 août—2t—4f c.

Decédée, hier soir, à 9 heures, à l'âge de 68 ans, dame SERAPHINE RIVARDE, née HAYDEL.

Ses amis et connaissances, ceux de ses enfants ainsi que ceux de ses gendres, Joseph Dumas et Joseph Hopkins, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue des Ursulines, entre Robertson et Claiborne.

Nlle-Orléans, le 21 août 1860.

Service Funèbre.

Les amis et connaissances de feu LOUIS BERTONNEAU, sont priés d'assister au service funèbre qui sera célébré, en sa mémoire, à l'église Ste-Marie, à l'Archevêché, jeudi, 23 août 1860, à 7 heures précises du matin. De la part de sa famille.

L'ENTREVUE DE TOEPLITZ.—Voici l'article du *Journal de Dresde* annoncé par le télégraphe :

"Toeplitz, le 26 juillet.

"Ce matin, à dix heures, l'Empereur fit annoncer sa visite au prince-régent ; mais par suite d'une indisposition du prince, elle fut remise à onze heures. L'empereur passa alors plus d'une heure avec le prince. Pendant tout ce temps les princes se parlèrent sans témoins. Vers deux heures et demie déjà, le baron de Schleinitz faisait au comte de Rechberg une visite qui dura jusqu'après-midi. Le comte de Rechberg eut alors une audience d'une heure chez le prince-régent, et se rendit directement auprès de l'Empereur.

"Dans la journée, le prince de Hohenzollern eut une assez longue audience de l'Empereur, et vers trois heures, les deux présidents du conseil, le comte de Rechberg et le prince de Hohenzollern, qui demeurent dans le même hôtel, conférèrent ensemble. Les conférences des ministres aussi ont eu lieu sans qu'il y assistât d'autres personnes. A en juger d'après les apparences extérieures, les ministres se quittèrent satisfaits l'un de l'autre, et d'après ce qu'on dit ce soir dans les cercles bien informés, on a tout lieu de croire que l'entrevue personnelle qui a eu lieu aujourd'hui entre les deux souverains des grands Etats allemands et leurs ministres avancera considérablement l'entente complète si désirable entre la Prusse et l'Autriche, et qu'ainsi la nation allemande trouvera dans l'entrevue de Toeplitz une nouvelle garantie pour la sauvegarde de ses intérêts et pour le maintien de l'intégrité de notre grande patrie allemande."

On écrit de Berlin, le 28, à la *Gazette de Cologne* :

"Les conférences de Toeplitz ont montré qu'il existe entre la Prusse et l'Autriche un accord dans la façon d'envisager les grandes questions européennes pendantes, et l'on peut, par suite, espérer que l'influence de l'Allemagne au dehors s'en trouvera fortifiée. La Prusse a, dit-on, fait ressortir combien serait propice à l'entente des deux puissances une disposition favorable des esprits en Prusse à l'égard de l'Autriche, et ajouté que, pour la provoquer, le gouvernement autrichien n'a qu'à persévérer dans la voie des concessions libérales et, avant tout, à accorder aux protestants l'égalité de droits avec les catholiques. Ces ouvertures ont été, paraît-il, bien accueillies.

"La *Nouvelle Gazette de Prusse* a beaucoup insisté de ton après ces étranges accès de joie triomphante. Elle rapporte maintenant elle-même que l'empereur d'Autriche avait désiré la présence des rois de Bavière, de Saxe, de Hanovre et de Wurtemberg, mais que la Prusse s'y est opposée. [illegible]

On lit dans la *Patrie* :

"On sait qu'à la suite d'incidents regrettables notre consulat général au Pérou avait été amené à rompre ses relations avec le cabinet de Lima. M. Edmond de Lesseps, désigné en dernier lieu pour remplir dans cette résidence les fonctions de consul général et chargé d'affaires de France, avait été chargé de négocier les satisfactions qui nous étaient dues, et il en vient d'apprendre que cette affaire a été heureusement terminée. Activement secondé dans l'accomplissement de sa mission par le contre-amiral Larrieu, commandant en chef de notre division navale de l'océan Pacifique, M. de Lesseps a obtenu, après les explications auxquelles le gouvernement du général Castilla s'est loyalement prêté, une solution pleinement satisfaisante des

Nouvelles diverses.

On lit dans l'*Opinion nationale* :

"Nous recevons par une dépêche télégraphique de notre service privé des nouvelles de Messine en date du 29 juillet. Clary a signé la capitulation le 25. La colonne Medici a fait son entrée dans la ville le 26.

"Le lendemain 27 a eu lieu l'entrée de Garibaldi à la tête des brigades Cosenz, Bixio, Malenchini. Le dictateur a été accueilli avec enthousiasme par la population rentrée en masse. Toutes les fenêtres de la ville étaient pavoisées aux couleurs italiennes.

"Le peuple et les troupes fraternisent. La confiance renaît. Clary est dans la citadelle, où il n'a plus que 2000 hommes. Le reste de ses troupes a été embarqué pour Reggio et Naples.

"Le général Garibaldi vient d'adresser à ses troupes l'ordre du jour suivant :

"Miri, le 19 juillet 1860.

Ordre à l'armée.

"La brigade Medici a bien mérité de la patrie. Ses soldats, sauveurs par des forces supérieures, ont prouvé encore une fois tout ce que peuvent les intrépides enfants de la liberté.

"Les généraux de brigade Cosenz, Medici, Carini et Bixio sont élevés au grade de majors-généraux ; le colonel Eber est promu au grade de général de brigade.

"L'armée nationale en Sicile se composera pour le moment de quatre divisions d'infanterie de la 1re catégorie, d'une brigade d'artillerie et d'une brigade de cavalerie.

"Les divisions commenceront à compter de la 15e, commandée par le général Tarr.

"Pour la formation des brigades des susdites divisions, les majors-généraux ne feront immédiatement les propositions nécessaires pour la nomination des officiers.

"A l'avenir, l'armée prendra le nom d'*armée méridionale*.

"Le chef d'état-major général pour le secrétariat de la guerre est chargé de l'exécution de ce qui précède.

"*Signé* le dictateur, G. GARIBALDI."

Le *Nord* publie la dépêche suivante en date de Saint-Pétersbourg, le 30 juillet :

"Une escadre est prête à Cronstadt pour prendre la mer et se rendre en toute hâte dans les eaux de la Syrie. Elle se compose de trois frégates à vapeur : le *Grand-Amiral*, de 60 canons, nouvellement construit en Amérique pour le compte du gouvernement russe, le *Gromoboi* et l'*Oleg*."

MACHINES A COUDRE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un communiqué intitulé "affaires des machines à coudre," et qui réfute les traits qu'on a fait courir au sujet des machines Wheeler et Wilson. La fabrication et la vente de ces machines n'est en aucune façon affectée par la décision du juge Dunlop, et elle continuera comme par le passé.

LES ZOUAVES A ST-LOUIS.—La compagnie de zouaves de Chicago, qui a rempli les Etats-Unis du bruit de sa gloire, qui a fait admirer ses évolutions et ses manœuvres aux badauds de New-York, de Philadelphie et d'autres grandes cités, s'est rendue à l'invitation d'une des compagnies militaires de St-Louis. Elle est arrivée dans cette ville vendredi soir, a déployé son art samedi soir sur le terrain du *Fairground*, a défilé, dimanche, a paradé lundi, nous ne savons où, a plié bagage mardi et s'en est retournée mercredi à Chicago. Puissent les vaillants Zouaves ne jamais faire campagne plus meurtrière que celle-là !

L'ANGLETERRE EN ORIENT.—Le télégraphe a parlé de difficultés survenues à Constantinople entre des Américains protestants et les Musulmans. C'est d'Arméniens qu'il s'agissait. Voici ce que nous lisons à ce sujet :

"Une émeute d'Arméniens schismatiques a eu lieu. Plusieurs milliers de ces derniers ont refusé à un Arménien protestant l'inhumation dans leur cimetière. Sir H. Lytton Bulwer, ambassadeur d'Angleterre, a requis la force publique et les soldats ont tiré ou blessé quarante des émeutiers."

L'Angleterre qui hésitait à intervenir pour protéger les chrétiens qu'on massacrait nous paraît être intervenue fort mal à propos, au mépris de la liberté des cultes. C'est employer injustement la force quand on s'en sert pour violer un lieu consacré par un culte. Mais il s'agissait d'un protestant.

BUREAU DE SANTÉ... [see above]

ADJUDICATIONS.—Le contrôleur a adjugé, hier, les contrats suivants :

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de curbstones et de ruisseaux en bois, des deux côtés de la rue de l'Esplanade, de Dorgenois à Broad—à Pat. Lane, à raison de $2 50 le pied courant.

Pour paver, en pierres carrées, la rue Bienville, de la Levée à Rampart—à L. Surgi, à raison de $4 39 le yarde de superficie de pavage ; $1 39 le pied de curbstones fournis et posés ; [illegible]

Pour faire un trottoir en bois du côté sud du Chemin de la Métairie, du pont du Bayou à la rue Alexandre—à Mathieu Monge, à raison de 30 cts le pied courant.

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de curbstones et de ruisseaux en bois, du côté nord de la rue Galvez, l'Esplanade à St-Bernard—à Pat. Lane, à raison de $2 40 le pied courant.

Pour paver, en pierres carrées, la rue des Remparts, de Commune à Esplanade—à J. Coleman & Co, à raison de $4 le yarde de superficie de pavage ; [illegible]

Pour faire un aqueduc en briques, après le Canal Claiborne, de Marais à Esplanade, Deuxième District—à L. Surgi, à raison de $45 le pied courant. [illegible]

RUSSET ET ACCIDENT.—Les habitants du 1er District ont eu hier une élection pour un assistant-alderman.—John E. Flettemeyer était membre en faveur de M. Warner, et John Phillips et O'Mara en faveur de Boggs. Dans l'exécution de leur métier, John Phillips avait attaqué plusieurs fois F. Flettemeyer, et [illegible]

La blessure n'est pas grave ; il a reçu la balle au-dessous du nombril, et elle a fait le tour à la taille.

GUERRE CIVILE AU LAC BORGNE.—Nous avions eu avis que les habitants de la Paroisse St-Bernard que les crimes commis par les Espagnols, sur les Malais au Lac Borgne, étaient arrivés à une fin et que la tranquillité était totalement rétablie. Nous nous étions malheureusement trompés, car nous avons de nouveaux détails à enregistrer sur le compte de cette localité. [illegible]

Les mouvements qui recommencent depuis cette localité, [illegible]

Le lundi 13 courant et deux jours après l'ouragan, une pirogue chargée de poissons fut expédiée de St. Malo à Proctorville, sous la garde d'un Italien nommé Fabiot et de deux Malais nommés Savarino et Théodore. Les Espagnols qui se trouvaient là [illegible]

Depuis ce jour, les Malais de la localité n'ont plus osé s'approcher de Proctorville, sauf pour envoyer leur poisson en ville, soit pour envoyer des informations à leurs amis—comme ce jour de la crainte que les meurtriers n'interceptent les communications.

Cependant, ces faits furent connus en ville samedi dernier, et dimanche une compagnie de Malais partit bien armée pour Proctorville afin d'aider le coroner de la paroisse St. Bernard à poursuivre son enquête et trouver les détails de leurs concitoyens. Le verdict fut rendu en conséquence.

Quand nos Malais sont arrivés, les Espagnols se sont enfuis dans la cipière, où ils sont cachés. Hier, une autre bande de Malais est partie, armée jusqu'aux dents, afin d'aider le shérif à l'arrestation des meurtriers, et dans le but de faire des affidavits contre les Espagnols que Pablo accuse d'avoir pris une part active dans l'affaire.

ATTENTION.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente à l'encan sans réserve, par Bernard Turpin, du steamer JASPER, qui aura lieu aujourd'hui à midi, au Oty Hotel, rue Commune, 1er District.

Aussi :—Une créance dudit steamer contre la Louisiana Tehuantepec Company, pour la somme de $7,489.68.

Grande vente de marchandises sèches—30 colis et 175 lots.—L'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, 30 colis et 175 lots qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de E. Roger & Co. Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—Conditions—au-dessus de $300, 90 jours de crédit.

Le Shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente publique d'une propriété améliorée située rue Gaiennie, entre celles St-Louis et Conti, 2me District.

Et à 4 1/2 heures P. M. au bureau du Shérif, rue d'Orléans, près celle de Chartres, vins fins. Voir aux annonces.

Ralliez-vous !! Ralliez-vous !!

CLUB CONSTITUTIONEL DU 2me DISTRICT.

Tous les opposants en faveur de BELL & EVERETT pour Président et Vice-Président, sont priés de se réunir dans la salle du bal, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, CE SOIR, 21 août, à 7 1/2 heures. 21 août—1t

Club de Douglas et Johnson,
SIXIEME WARD — DEUXIEME DISTRICT.

LES votants du Sixième Ward, Deuxième District, favorables à l'élection de Douglas et Johnson, sont invités à se réunir mercredi soir, 22 du courant, dans la salle St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, à 7 heures et demie précises, pour affaires importantes.

21 août—2 L. A. REVOILE, Secrétaire.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

LES Membres de cette Société sont priés de se réunir dans leur salle, à l'angle des rues Champs Elysées et Grands Hommes, Troisième District, mercredi, 22 août 1860, à 7 heures et demie du soir. Ils sont priés d'être ponctuels attendu que des affaires importantes seront soumises au meeting.

Par ordre du Président. AUG. LAROSE, 21 août—2f Secrétaire.

Demande de place.

UNE jeune personne Allemande de naissance désire se placer dans une famille comme servante de maison. S'adresser aux bureaux de l'ABEILLE, lettre C. 21 août—2

MOUTARDE FRANÇAISE—20 caisses de 48 flacons, 20 do de 24 do d'importation récente à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 38, Vieille Levée. 21 août

CHAMPAGNE—100 caisses bon champagne en bouteilles et demi bouteilles à vendre par W. A. VREDENBURGH, No 38, Vieille Levée. 21 août

ABSINTHE—100 caisses absinthe de la marque Pernod, en demi et en quarts à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 38, Vieille Levée. 21 août

BRANDY IMITATION—300 brandy imitation en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 38, Vieille Levée. 21 sept

CHANDELLES PATENTÉES DE JUDD—30 caisses chandelles patentées, à vendre au prix de New-York, par l'agent W. H. VREDENBURGH, No 38, Vieille Levée. 21 août

Au public.

CERTAINES personnes mal intentionnées, depuis quelques jours font faussement et méchamment courir le bruit que je travaille pas pour mon propre compte, mais que je ne suis seulement le commis de certaines maisons de cette ville. Ce bruit est FAUX et quiconque l'avance est MECHANT. Je travaille pour bien propre compte et suis seul responsable.

Il est vrai que j'ai un associé, mais cet associé est connu. JOHN E. LARESCHE, 177, Passage de la Bourse. 20 août—3f

AVIS.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession de feu JOHN B. RUSSEL, sont priées de les présenter au soussigné, curateur de la succession, dans les dix jours qui suivront la date de cet avis.

E. D. BEACH, coroner, angle St-Pierre et Chartres. Nouvelle-Orléans, 20 août 1860. 20 août—10f

EN débarquement du navire Lizzie Boggs de Bordeaux 15 barriques de 10,000 bouchons superfins : 15 balles do do mi-loupe No 5, 10 do do do No 7, 5 do do mi-long commune. A vendre par V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

DIARRHÉE, DYSENTERIE, RHUMATISME,

On peut être guéri efficacement des maladies ci-dessus en s'adressant au No 117, rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

Si 14 années de pratique et d'expérience basé pour se rendre compte des causes et des effets [illegible]

La meilleure preuve que nous puissions en donner au public est la guérison de tous ceux qui emploient ce remède. [illegible] No 117, rue Ste-Anne, Nouvelle-Orléans. 20 août et 3 sept—2f

Conservez vos dents !

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
140, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

Les dents sont indispensables à l'homme, sans elles point de beauté, point de voix séduisante, plus de prononciation [illegible]

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 17 mai—1an. 1 j. p. d. et vend—1re p

EAU DE ROSES—A vendre par les soussignés—En magasin eau de roses. PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis.

JAMBONS—50 barriques jambons de Duffield 30 barriques jambons de Rivers [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

BEURRE—Extra, pour les familles, en barils et demi-barils, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

GRAISSE—50 tierçons feuille prime, 200 barillets do feuille prime, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

BEURRE—50 colis beurre Western Reserve, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

CLOUS de Girofle—30 sacs à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

CANELLE ET MUSCADE—125 mats de canelle et 6 caisses muscade, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Lizzie Boggs, de Bordeaux : 60 barriques vin rouge Cantenac, 30 do do Cos, 15 do do St-Emilion, 27 barils vin blanc "Graves". A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 16 & 18, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Lizzie Boggs, de Bordeaux : 10 boîtes pâtés truffés, 10 boîtes truffes entières du Périgord, 10 boîtes câpres à l'huile. HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Lizzie Boggs, arrivé de Bordeaux : 25 barriques vin rouge Côtes Fronsac, 40 do do Château Malvirade, 40 do do St Julien Médoc, 25 do do vieux Château Gaubert et St Emilion, 40/2 do do do de, 24 demi barriques vin blanc Haut Sauterne. Par M. CURIEN, 23, rue Toulouse. 16 août

REDUCTION GENERALE.

BODET & GUEYDAN,
Maison Rouge No 1, entre les deux marchés,
ET
Enseigne du Hôpital et Condé,

VOULANT clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, nous avons réduit d'un tiers le prix des marchandises suivantes, telles que : Barège, Organdis, Jaconas, Brillantés, Poluches, Mantelets dentelle, Châles barège, Gants et Mitaines, Toile de tout genre, Linge de table, etc. [illegible]

Ainsi qu'un immense assortiment d'autres articles trop longs à énumérer.

Toutes les personnes qui veulent acheter de bons articles à des conditions on ne peut plus libérales feraient bien de profiter de l'occasion que nous leur offrons en ce moment. 14 mai BODET & GUEYDAN.

15,000 YARDES

BATISTE IMPRIMÉE
à 25 cts. la yarde,
Chez De MONTROND & GALLOT, COIN CANAL & DAUPHINE.

9000 MOUCHOIRS BATISTE à ourlets, fagoutés et vignettes Pour dames et messieurs, à 50 p 0/0 au dessous du cours.

500 Mantelets soie noire à $4.

à vendre à des prix très modérés, les nouveautés suivantes : Châles pointes et burnous dentelles, robes en barège anglais, Organdy et grenadine à 5, 6, 7, 8, 9 volants, GRAND CHOIX d'ombrelles, marquises et éventails. Assortiment complet de bas, chaussons fil d'Ecosse. 9mars

Liquidation.

GRANDS SACRIFICES !

PROFITEZ DE L'OCCASION !

Les soussignés devant quitter leur magasin,

MAISON ROUGE,
ENTRE LES DEUX MARCHES,

au mois de septembre prochain, préviennent leurs amis et le public en général qu'ils offrent, à partir de ce jour leur grand assortiment de MARCHANDISES SECHES au-dessous du prix coûtant.

Profitez de l'occasion !

TURCOTTE & BLANCAND, Maison Rouge, entre les deux marchés, la plus près du marché Français. 11 mai

ARTICLES DE PÊCHE

Avis aux pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir par le Cahawba, de New-York,

Un nouvel assortiment d'articles de pêche à la gaule, entre autres :

20,000 hameçons de Limerick, de tous les noms et de toutes les formes,

10,000 hameçons de Limerick, tout montés en crin,

1000 douzaines mouches artificielles,

Hameçons Yankee Doodle,

Cannes à pêche de toutes sortes,

Bouchons, plombs,

Un grand choix de lignes en soie unie et tordue, chanvre, fil, &c., et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne.

LION & ANDRES, 34 et 36, rue Royale. 20 juill. coin de la rue Bienville.

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs pointus, en débarquement du Toronto et à vendre par FATJO & BRUNASO, 204 et 206, Vieille Levée. 6 juil

Vins ! Vins ! Vins !

300 barriques vin de Catalogne, Tarragone, dépôts et Villanueva de choix,

75 pipes vin de Catalogne,

100 barriques vin de Cette,

40 do do Bergnes,

50 do do Malaga sec,

30 do do doux,

75 futailles (1/2 et 1/4) Xérès pâle,

25 do do (do) couleur d'or.

Tous ces vins ont été importés directement et sont à vendre par FATJO & BRUNASO, No 204 et 206, rue de la Vieille Levée. 13 juin—6m

Marseille ! Marseille !

EN débarquement du navire Cleopatra, de Marseille—300 pains sucre Pagnolo, 11, 22 et 34 onces, 200 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 100 do do Auguste Richard, 50 do do cassis, 30 do do extrait de punch au rhum, 15 barriques vin Bergnes, 200 caisses vin de Cassis, 50 do do olives, capres et cornichons, 20 paniers de 100 bouteilles vides, 100 caisses Muscat, 20 do eau de fleurs d'oranger, 10 barriques vin de Cette, très ancien, 30 quarts Porto, 25 do Madère. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 50, rue Conti.

CAPSULES pour bouteilles—2 caisses capsules bien assortis de différentes dimensions, 1 caisse capsules colorées, différentes dimensions. A vendre par B. TURPIN, No 55 rue Vieille Levée.

DEMOCRATIE NATIONALE.

BUREAU DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans.

POUR PRESIDENT:
STEPHEN A. DOUGLAS,
DE L'ILLINOIS.

POUR VICE-PRESIDENT:
HERSCHEL V. JOHNSON,
DE LA GEORGIE.

Electeurs présidentiels :

Premier District—Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines, Electeur.

CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut.

Deuxième District—PIERRE SOULÉ, Orléans, Electeur.

W. O. MULLEN, Orléans, Substitut.

Troisième District—GUSTAVE LEROY, Jefferson, Electeur.

DESIRÉ LEBLANC, Assomption, Substitut.

Quatrième District—J. DUNCAN STUART, Est Bâton-Rouge, Electeur.

W. E. WALKER Livingston, Substitut.

Cinquième District—Hon. JOSHUA BAKER, Ste-Marie, Electeur.

W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut.

Sixième District—Col. N. D. COLEMAN, Madison, Electeur.

J. N. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut.

Par ordre du Comité Exécutif pour l'Etat de la Louisiane. G. W. MUNDAY, président. Geo. A. FOSDICK, vice-président. LOUIS DUFAU, secrétaire.

DEMOCRATIE NATIONALE.

BUREAUX DU COMITÉ EXECUTIF POUR L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Tous les démocrates qui sont en faveur des candidatures régulières de DOUGLAS et JOHNSON, ainsi que tous les votants en général qui ont donné leurs préférences, sont informés que les honorables Pierre Soulé et Lewis Burtonger [illegible] paroles aux lieux et dates ci-après indiqués :

Lundi	3	Sept.	Franklin—Ste Marie.
Mercredi	5	"	St-Martinville—St-Martin.
Jeudi	6	"	Vermillionville—Lafayette
Jeudi	6	"	Opelousas—St-Landry.
Lundi	10	"	Alexandrie—Rapides.
Mercredi	12	"	Marksville—Avoyelles.
Jeudi	13	"	Pointe Coupée—Pointe Coupée.
Samedi	15	"	Bayou Sara—Ouest Feliciana
Samedi	15	"	Bayou Goula—Iberville
Jeudi	20	"	Vicksburg—Mississippi
Samedi	22	"	Richmond—Madison
Mardi	25	"	Monroe—Ouachita
Mercredi	26	"	Vernon—Jackson.
Jeudi	27	"	Sparta—Bienville.
Samedi	29	"	Natchitoches—Natchitoches.

Résolu que tous les démocrates de ces différentes villes sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour attirer à ces différents meetings la population de leur voisinage.

Par ordre du comité exécutif. GEO. A. FOSDICK, vice-président. LOUIS DUFAU, secrétaire. 17 août—10f

DEMOCRATIE NATIONALE.

Club Central de Douglas et Johnson

POUR LA

Paroisse de la Nouvelle-Orléans.

Président—Joseph Cole.

Vice-Présidents—James Brewer, 1er Ward,—John Farrell, 2me Ward,—Tom Laughlin, 3me Ward,—A. A. Minthorn, 4me Ward,—Louis Charvet, 5me Ward,—Philippe Guesnon, 6me Ward,—Louis Dovigneaud, 7me Ward,—Camille Guillot, 8me Ward,—Dominique Farmer, 9me Ward,—J. P. White, 10me Ward,—John Purcell, 11me Ward,—Geo. W. Lewis, cité d'Alger.

Les Vice-Présidents ont plein pouvoir d'organiser des Clubs dans leurs Wards respectifs.

Les appartements du Club Central sont situés rue Royale, au-dessus du café le Gem vis-à-vis la Poste aux lettres. Ils sont ouverts tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

On peut devenir membre du *Club Central* en se faisant présenter par un des officiers ou membres du Club.

Les réunions régulières du Club Central ont lieu tous les mardis et vendredis, à neuf heures du soir.

Par ordre du Club Central. LOUIS DUFAU, Secrétaire. 3août—1m

Institution Charpeaux.

MME CHARPEAUX a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes, se fera dans son local du Bayou près Claiborne, le 1er lundi de septembre. [illegible]

Magasin de Tapis,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons actuellement des fabriques anglaises et françaises un grand assortiment de TAPIS comprenant MEDAILLONS, VELOURS, BRUXELLES, DAMAS, [illegible] CHENILLES, PAILLASSONS COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

Bureau du Board des Assesseurs
SALLE No 15 HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, 14 août 1860.

Avis aux Contribuables.

LE Board des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

HENRY BIER, Secrétaire du Board des Assesseurs. 14 août—1m

T. BACHELIER,

21 et 23, rue des Ursulines.

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients [illegible]

$5 de récompense.

PARTIE MARONNE, le 6 courant, la négresse CELESTINE, âgée de 45 ans, taille ordinaire, grosse, cheveux, parlant le français. [illegible]

J. BURG, Rue du Bas-du-Nord, No [illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT,
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empressera de répondre à toute lettre que des médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écriront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas [illegible]

JALAP—50balles Jalap, vraies, à être reçues du Mexique, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 65, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES DE LA HAVANE—600,000 cigares de la Havane, des premières marques [illegible] CABALLERO & BASUALDO.

FROMAGE de Gruyère—Par le steamship Bienville—3 boucauts gruyère supérieur. A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti. 15 août

PETITS POIS—Par le navire Alice Ball du Havre—5 caisses petits pois nouveaux au naturel et accommodés. A vendre par DUNTZE & Co. Enc. Royale et Conti.

CEPES, Champignons et Truffes, par le navire Alice Ball et Lizzie Boggs, un nouveau lot de truffes noires, cèpes et champignons. A vendre par DUNTZE & Co. Enc. Royale et Conti. 15 août

ASPERGES—En magasin, des asperges de Leibeck, New-York et de France. A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti. 15 août

PATÉS TRUFFÉS—En magasin—Pâtés truffés assortis, saucisses et cervelats truffés, galantines, &c. A vendre par DUNTZE & Co. Enc. Royale et Conti. 15 août

DIVERS, en magasin—500 caisses vin rouge bon ordinaire, diverses marques, 100 caisses vin rouge St-Julien et Château Larose, très vieux, 250 caisses vin blanc Haut-Sauterne, 100 do vermouth Noilly Prat & Co, 75 do vin muscat Jourdan Brice, 25 do absinthe et kirsch Ed. Pernod, 100 paniers huile Jos Pialnuol, 22 onces, 100 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvet, 10 do crème de curaçao à la vanille, 5 do de 25 paniers anisette de Marie Brizard [illegible], 10 paniers de 200 demi-bouteilles vides, 10 balles de 10,000 bouchons No 7, 100 damejeannes de 5 gallons madère, très vieux, 100 caisses cerises à l'eau-de-vie, 50 do fruits à l'eau de-vie. A vendre par X. LAMBERT, No 52, ancien 62, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Lizzie Boggs, venant de Bordeaux : 150 caisses de 12 bout. vin rouge vieux Haut Brion, 150 caisses de 24/2 bout. do do Margaux, 300 boîtes pâtés truffés assortis, 300 boîtes cèpes à huile, 2 balles amandes cassées, 5 boucauts fécule française, à vendre par LANATA FRERES, 15 août 9 et 11, rue Jefferson.

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Ealer, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Vin rouge.

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Ealer arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

ON DEMANDE pour le premier octobre ou plus tôt, une bonne maison basse ayant au moins quatre chambres et une grande cour. La maison doit être située dans le Deuxième District. S'adresser par lettre à R., au bureau de l'ABEILLE.

FARINE—500 barils farine extra superbe et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné : 20 barriques vieux vin Château Margaux, pour familles, 1858, 50 barriques vin rouge bon ordinaire, supérieur, pour familles, 1857, [illegible] A vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. 11 avr

CARTES espagnoles, à jouer—6 caisses (10 grosses chacune), marque So Martí & Torres, en débarquement du Toronto et à vendre par FATJO & BRUNASO, 204 et 206, Vieille Levée. 6 juil

EN débarquement du navire Lizzie Boggs, arrivé de Bordeaux : [illegible] A vendre par X. LAMBERT, (ancien 62) rue des Magasins.

Ticket National de l'Union.

POUR PRESIDENT:
JOHN BELL, du Tennessee.

POUR VICE-PRESIDENT:
EDWARD EVERETT, du Massachusetts

ELECTEURS PRESIDENTIELS POUR LA LOUISIANE.

Premier District Electoral.
RIVIERE GARDERE, de St-Bernard, électeur.
G. De FERRIET, d'Orléans, substitut.

Deuxième District Electoral.
L'HON. RANDELL HUNT, de la N. Orl. électeur.
JULES LAVERGNE, de la Nlle-Orléans, substitut.

Troisième District Electoral.
CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur.
DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut.

Quatrième District Electoral.
J. O. FUQUA, d'Est-Feliciana, électeur.
H. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut.

Cinquième District Electoral.
THOMAS H. LEWIS, d'Opelousas, électeur.
VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut.

Sixième District Electoral.
JOHN RAY, d'Ouachita, électeur.
L'HON. B. L. HODGE, de Caddo, substitut.

Chaque votant donne son vote pour SIX ELECTEURS dont chacun doit résider dans un District séparé. 14août—aidenov

Ralliez-vous ! Ralliez-vous !!

Bell Knights.

LES jeunes gens de la ville de la Nlle-Orléans qui sont en faveur de l'élection de "BELL & EVERETT" pour la Présidence et la Vice-Présidence des Etats-Unis, sont invités à se réunir à une assemblée qui aura lieu dans la Salle St-Philippe, rue St Philippe entre Royale et Bourbon, MARDI, le 21 courant, à 7 1/2 heures P. M.

Par ordre du Président. OSCAR LEBLANC, Secrétaire. 20août—2f

QUARTIER GENERAL

Comité Exécutif d'Etat

Parti Constitutionnel de l'Union.

8 août 1860.

DES MASS MEETINGS seront tenus comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle—

3me District—Place Washington, mercredi, 15 août.
2me " —Place d'Armes, mardi, 4 septembre
1me " —Place Clay, mercredi, 19
1er " —A la statue de Clay (rue du Canal), mercredi, 3 octobre.
3me " —Place Washington, mercredi, 17 oct.
Rive droite (Alger) samedi, 27 octobre.
1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), lundi, 5 novembre.

Des orateurs distingués harangueront ces assemblées. Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union ou BELL et EVERETT et le public en général, sans distinction de parti, sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre du comité, M. MUSSON, Président, THOS CURRY, Secrétaire. 9 août—3m

ACADEMIE JEFFERSON
Dirigée par M. G. J. LORD.

43..........Rue Bourbon..........43

CET établissement sera fermé pendant le mois d'août.—Les classes rouvriront le 3 septembre. 18 août—1 j au 27 sept.

MM. Verneuil et Arcenaux,

AYANT fait l'acquisition du magasin de vins de M. A. VERNEUIL, annoncent à leurs connaissances et au public qu'ils ont transporté ledit magasin de la rue Ste-Anne au No 87, RUE ST. LOUIS, entre Bourbon et Royale, où ils continueront le même genre d'affaires.—Ils profitent de l'occasion pour offrir aux amateurs pratiques de la maison leur assortiment de vins tels que : Vins pour familles, Fronsac, Do do St Estephe et St Emilion, Do do Léoville St Emilion, Do do Vieux le cru St Emilion, Vins ordinaires, vermouth, absinthe, cognac et vins en caisse. 17 août—1m

On demande à louer,

VERS le 1er novembre, pour une petite famille, UNE MAISON ayant une grande cour. Elle devrait être située dans le Deuxième District. La rue de l'Esplanade serait préférée. S'adresser à L. ...... au bureau de l'Abeille. 17 août

Avis.

MADEMOISELLE Sidonie BELLON de Lierre, (Belgique) est priée de se présenter au Vice-Consulat de Belgique 61, rue Carondelet pour affaires qui la concernent. 16 août—4f

JULES BLOY,
TONNELIER.

S'adresser au No 50, rue de la Douane. 16août—4f

Grocerie à vendre.

A des conditions très avantageuses, la grocerie située à l'angle des rues St-Philippe et des Remparts, côté Nord. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 16août—4f

A LOUER.

LES entrepôts (Warehouses) de tabac dans le Troisième District. Ces entrepôts, grands et commodes sont admirablement situés pour un fort commerce de [illegible] M. A. DE LIZARDI & Co, No 52 rue Bienville. 14août

Chienne perdue.

Egarée, le 18 du courant, une jeune chienne d'arrêt (5 mois) couleur blanche, la tête et les oreilles couleur de café [illegible]

HOTEL
DES MARCHANDS,
A l'encoignure St-Charles et Canal.
Nouvelle-Orléans.

Le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION.

Par jour..........$2
Par semaine..........12
Pour les repas seulement..........5 par semaine.

18août—3m BRET & HALLER, Propriétaires.

Avis.

LE soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN dans la rue Conti, No 21, entre Chartres et Levée. 15 août—1m A. VERNEUIL.

AUX CAPITALISTES ET AUTRES.

Terre à l'Ile de Cuba.

UN morceau de terre de très grande valeur, comprenant 30,000 acres situé du côté Nord de l'île, face à l'un des meilleurs ports [illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à S. DE VISSER & Co, No 64 rue des Magasins. 8 août—1m

AVIS.

LES soussignés préviennent leurs clients ainsi que le public en général, qu'ils ont provisoirement transporté leur magasin rue de la VIEILLE-LEVEE PRES DE L'ENCOIGNURE CONTI. 11août FAURES & NORMAN.

LEON ABBET. W. J. A FULLER.

ABBET & FULLER.
Avocats et notaires.

et Commissaires pour tous les Etats de l'Union ont l'honneur d'annoncer qu'ils se sont liés avec M. P. N. Le Gendre, avocat français d'expérience, afin de transiger avec plus de facilité les affaires en loi qui leur seront confiées par les Français et les Espagnols. Bureau : 122, Broadway, New-York. 7 août—1m

Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent de Cairo tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest.

Pour arriver à New-York..........3 jours et 6 heures.
" Boston..........3 jours et 12 heures.

Pour les tickets (pour tout le voyage) et les informations, s'adresser au bureau du G. C. de fer de la N. O. de J. et du N., rue du Camp, No 118, et au bureau de la ligne du chemin de fer, rue du Camp, No 61.

W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago.
W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago.
E. F. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O.

Institution Collégiale de la N. O.

MME ED. LOCQUET a l'honneur d'informer le public et les parents en général, que son institution sera fermée pour cause de vacances à partir du 1er août jusqu'au 15 septembre.

A louer, le 1er octobre ou plus tôt, si c'est nécessaire,

Deux maisons neuves, à deux étages, avec toutes les améliorations modernes, y compris gaz, waterworks et maisons à bain. Elles sont situées à l'angle des rues Esplanade et Roman. Egalement, une grande résidence de famille, ayant huit chambres dans la bâtisse principale, une grande cour, jardin. Elle est située sur le chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. S'adresser à W. F. CHAPMAN, 29, rue Carondelet, ou Chemin du Bayou, No 291. 4août—3m—1re p

AVIS.

A PARTIR DU 1er AOUT, M. Louis DESSOMMES et I. GOLDSTEIN sont associés dans notre maison sous la raison sociale de O. TALAMON, DESSOMMES & Co.

Paris 8 juillet 1860. O. TALAMON & DESSOMMES. 1 août—1m

COGNAC—30 octaves cognac [illegible] en débarquement de la barque [illegible] de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, rue Gravier. 16 août

VIN ROUGE ET VIN BLANC—300 caisses vin rouge bon ordinaire ; 50 do vin blanc do. En débarquement de la barque Lizzie Boggs arrivée de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier. 16 août

VIN ROUGE—100 barriques vin rouge, en débarquement du navire Lizzie Boggs de Bordeaux, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

PETITS POIS—30 caisses petits pois Briaut, attendu par navire Saml Loos, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée. 16 août

EN magasin—100 barriques vin les cotes de Bourgogne, 100 caisses vermouth Noilly, 20 do punch au rhum, 20 do cassis du Mont d'Or, 30 do marasquin Chauvet, 25 do liqueurs extra superfine, 20 do vin du Rhin, différentes marques, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée. 15 août

MAYOR débar [illegible] 6 barriques 1re qualité, en ta et à vendre par JO & BRUNASO, 204 et 206, Vieille Levée.

PETITS POIS FINS—CHAMPIGNONS—200 caisses de 50/2 boîtes petits pois de Salomon, de Paris, 100 caisses de 50/2 boîtes petits pois de Daniel, de Paris, 100 do de 50/2 boîtes champignons au naturel, de Salles père et fils. Attendu incessamment et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 18 août

DAMEJEANNES—2000 damejeannes de 5 gallons, 1500 damejeannes de 3 gallons, 1500 damejeannes de 2 gallons, 1000 do de 1 gallon, attendues par le navire Samuel Locke, du Havre. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

FRUITS AU JUS—Fraises—Cerises à l'eau-de-vie—100 caisses fruits au jus de J. Delmas, nouvelle récolte, 100 caisses fraises au jus, nouvelle récolte ; 100 caisses cerises à l'eau-de-vie. Attendu incessamment de Bordeaux et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 15 août

VINS de Cette—Madère—Porto—100 barriques vin rouge bien coté, 50 barriques vin rouge bien coté, en drawback, 100/2 pipes imitation Madère, 100/2 pipes imitation Porto. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 15 août

ATTENDU par le navire "Globe, capitaine Barber, du Havre—50 caisses de 12 bouteilles absinthe, Constant Lecoultre. A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 269, Esplanade, encoignure Dauphine.

Avis.

Etat de la Louisiane—Paroisse de St Tammany—Succession de Léandre Ducré, décédé.

LE soussigné ayant été confirmé comme exécuteur testamentaire de Léandre Ducré, dudit Etat et de ladite paroisse, désire un prompt règlement des affaires de ladite succession. Donc, toutes les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont priées de les présenter pour qu'elles soient payées ; toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer, soit au soussigné, à sa résidence sur le Bayou Lacombe, dans l'Etat et la paroisse susdits, ou à M. Geo. H. Penn, à son bureau dans la ville de Covington, Lne. JPH COUSIN, Exécuteur testamentaire. Covington le 18 juillet 1860. 21 juil—30

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co, No 95 rue du Camp. 1 août—1m

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35

Tous les perfectionnements !

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS :

DAVIS BROTHERS, Agents, No 18, rue du Camp.

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cypre de toutes qualités en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies. 30mai—6m 1 j re BLANCHIN & GIRAUD.

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,
Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que : CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES MERINS. Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités. Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—6m

Véritables cigares de la Havane.

600,000 Cigares fins et frais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro, Cabargas, Prince de Galles, Intimidad, Designio, Toro, Partecom, Tip Top, Washington, Son Norman, Meridiana, Nicotina, Sanmota &c. &c., à vendre par GUMA & MASICH, No 30 (ancien No 33) rue Tchoupitoulas. 21 mai

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant.

F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. Toutes les procurations données par nous et par F. Romagosa sont révoquées.

F. ROMAGOSA, JAYME MAGI. Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 186, rue Bourbon, au No 88, même rue, entre Bienville et Conti.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

JAMES M. PUTNAM
Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.
Facteur de Coton et de Sucre,
EXPEDITEUR ET AGENT COMMISSIONNAIRE.

CHAMPAGNE de Piper Heidsieck—25 paniers à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

LONDON Porter—40 barils de Barkley Perkins & Co, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

EAUX-DE-VIE à l'entrepôt—20/4 et 50/2 Pinet & Co, 1848, 20/4 et 20/2 Pinet & Co, 1852—20/4 de 1818—20/4 de 1805—20/4 de 1795, 20/4 et 20/2 Larresole 1825 et 1805, 10/4 20/4 et 40/4 Otard Dupuy & Co, 1858, 10/2 et 20/4 Robin & Co, 20/2 et 10/4 Union de la Jarrie, 20/4 T. Aeronna, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 30, rue Douane.

VINS de Xérès Madère et Porto—30/4 et 80/2 Xérès Lacave et Echecopar, 20/4 et 20/2 Madère Lacave & Echecopar, 60/4 Porto Cousino, 5/4 do M. Roig, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 30, rue Douane.

VINS ROUGES pour familles et restaurateurs—300 barriques Margaux, Gruaud-Larose et Valery, 60 barriques St Emilion F. Rousseau, 35 do Margaux Lescombes & Co. A vendre par S. D. GRATIAA & Co. 11 mai No 30, rue Douane.

EN débarquement du Fanny Ealer, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné : 25 quarts cognac Guillebourg 1859, 10 do do do 1860, 5 barriques vieux cognac Larresole, 20 do cognac Gautier frères 1851, 10 balles bouchons pointus courts, 25 do do do Nos 9, 8 et 5, 6 balles bouchons à damejeannes, 100 caisses de 12 b. vin rouge Château Larresole, 80 do 24/2 do Margaux, 57 do 12 do Château Margaux 1857, 47 do 12 pâtés [illegible], 12 do 12 bout. fraises au jus de L. Bambiers, 10 do fruits au jus assortis, 10 do liqueurs assorties, 10 do liqueurs de la Chartreuse, 20 do liqueurs Raspail, 20 paniers anisette superfine. 2 juil V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

JUS DE FRAMBOISE—10 caisses de 12 bouteilles jus de framboise pur sirop, en débarquement et à vendre par HENRY VALETON & CO, 27, 29 et 31, Bienville. 3 juil

AMER DE HOSTETTER—100 caisses Amer de Hostetter, en magasin et à vendre par E. J. HART & CO, 77 & 79 rue Tchoupitoulas. 9 juil

CACAO de Guayaquil—75 sacs à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.
No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIETES FONCIERES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPECES. Prêts effectués sur connaissements, toutes les transactions strictement confidentielles. HART

DIVERS—400 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co, 50 caisses vermouth, Jouny & Co, 150 caisses absinthe, Lecoultre & Pernod, 100 do vin muscat, Frontignan, 50 do cassis du Mont d'Or, 40 do ratafia de cerise, 50 do liqueurs extra superfine, Chauvet, 300 paniers anisette, Chauvet, extra, 10 caisses crème de cacao, vanille, 10 do eau de noix, extra, 100 do fruits à l'eau-de-vie, 25 do sardines à l'huile en demi-boîtes, eau de fleurs d'oranger supérieures, 35 paniers huile d'olive, Piagnol, 30 caisses marasquin superfin, 50 barils vieux Monongahela whisky, 25 do do Bourbon do, 40 quarts cognac Coq père et fils. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée. 20 juil

REÇU par le navire Kate Dyer, arrivé du Havre—25 caisses kirsch Verein Louis, 35 meules fromage de Gruyère, 1er choix, 4 caisses saucissons de Lyon. A vendre par J. M. CURIEN, 23 rue Toulouse. 2 juil

POMMES DE TERRE—250 barils gros Mercers de Louisville, dans des barils à farine.

OIGNONS—50 barils oignons rouges, qualité de choix, en magasin.

FRUITS SECS—200 barils et sacs pommes et pêches, en magasin.

POMMES DE TERRE—300 barils Pinkeyes de St-Louis, qualité de choix, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30 (ancien No 14), rue Poydras. 14août

CLOUS de Girofle—6 balles à vendre par BERNARD TURPIN, No 55, rue Vieille Levée. 14août

LONDON Porter—25 futailles Barkley, Perkins & Co, en bouteilles et demi-bouteille, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

BIERE de Tennent—100 futailles "pale and strong ale" en bouteilles, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille-Levée.

CAPSULES pour bouteilles—2 caisses capsules blanches, de dimensions assorties, 1 do colorées. A vendre par B. TURPIN 55, Vieille-Levée. 14août

AMANDES de Tarragone—250 sacs, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille-Levée. 14août

INDIGO de Manille—4 caisses, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille-Levée. 14août

ETIQUETTES—Une caisse étiquettes pour vin de Bordeaux, cognac &c, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée. 14août

CHANDELLES—40 caisses chandelles, 5 et 6 à la livre, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée. 14août

SAVON—150 caisses savon pour familles, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille-Levée. 14août

PORTER—200 barriques porter de Londres, en bouteilles et demi-bouteilles. A vendre par E. J. HART & CO, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 20 juil

PRUNEAUX en bocaux et en boîtes—100 doubles caisses—100 boîtes do. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 20 juil

CHANDELLES blanc de baleine et Star—200 caisses chandelles, en cartons et détachées—200 caisses chandelles star, poids plein et 14 onces. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 20 juil

HOUBLON—25 balles, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 20 juil

CHARBON pulvérisé—20 boucauts, en magasin et à vendre par X. LAMBERT, 52, (ancien 62) rue des Magasins. 6juil

HUILE D'OLIVE—20 orechous en débarquement du Toronto et à vendre par FATJO & BRUNASO, 204 et 206, rue Vi. lle Levée. 6 juil

VIEUX WHISKY—30 bils Bourbon, année 1856. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 30 rue Douane. 17août

ATTENDU incessamment de Marseille par le navire Mount Vernon : 25 barriques vin rouge de Sourelle & Andibert, 200 caisses vermouth, Noilly Prat & Co, 100 do muscat de Frontignan, 50 do cassis du Mont d'Or, 50 do vermouth (Jouny), 25 do punch au rhum, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

ATTENDU par le navire Baden, du Havre—250 damejeannes de 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

HUILE D'OLIVES—450 paniers huile d'olives de J. Piagnol, de 24 onces, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

DAMEJEANNES à vendre par les soussignés—2000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

AMANDES—25 balles amandes, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

EN magasin—75 caisses fruits au jus, 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, 30 caisses prunes à l'eau-de-vie, 100 caisses savon français, 200 caisses vermouth Noilly & Co, 130 caisses vin muscat, 150 caisses absinthe de différentes marques, 20 barriques vin rouge pour familles, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis. 17août

BOUTEILLES—A vendre par les soussignés—100 caisses bouteilles vides à cognac, d'une grande contenance. PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis.

BIERE d'Allsopp—50 tierçons en demi-bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée. 4 août

PORC—1000 barils mess, M. O. et rump, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

BACON—Epaules et plats côtés salés, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 24 juillet 1860.

EN vertu de la 21me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé : Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires, " approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 3me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour, et dans le but de faire face à toutes les obligations des anciennes corporations échéant dans l'année 1861 ;

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, [illegible] cinq cents bons [illegible]

Les propositions devront être endossées : Enchères pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, et adressées à O. De Buys, secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des enchères ou toutes les enchères. Conditions du paiement, comptant sur livraison des bons.

JOHN T. MONROE, maire,
V. DUPLESSIS, contrôleur,
ADAM GIFFEN, trésorier,
L. E. FORSTALL, président du comité de finance du Board des Aldermen,
A. DUPRÉ, président du comité de finance du Board des Aldermen Assistants.
24 juil—au 30 at O. DE BUYS, secrétaire.

GRAND CHEMIN DE FER
de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois de passagers partent du dépôt, à l'angle des rues Calliope et Magnolia, tous les jours. Le convoi de la malle à 8 heures du matin et le convoi express à 4 1/4 heures du soir. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est et les billets se vendent pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

On se rend à New-York en trois jours et avec heures. Prix : $44. Pour plus de détails, s'adr. sser au bureau général des tickets, rue du Camp No 118.

Le dépôt reste accepté au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 1/2 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.

La Compagnie n'est pas responsable des pertes excédant $[illegible] par Passenger.

Le nouvel Express arrive jusqu'à Magnolia [illegible] T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. 16 juill—1 an

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la solution d'un problème hygiénique que tous ne peut trop recommander au public.

Dans les climats chauds et malsains, les aliments sont aqueux et privés des sels nutritifs indispensables à leur facile décomposition.

Or personne n'ignore le rôle important que joue l'estomac dans les conditions d'une santé florissante ; il est le thermomètre infaillible de l'état du principe vital [illegible]

L'AYA PANA prévient et combat efficacement, par son admirable composition, toutes les infirmités ci-dessus [illegible]

Quoique son apparition ne date que d'une année, des milliers de personnes ont recouvré la santé, en faisant usage de cette précieuse composition.

[illegible]

Les HOTELS, RESTAURANTS et Cafés qui sont désireux de mériter la confiance de leurs clients, doivent être pourvus de ce qui convient à tous les goûts.

La vente, en devenant générale et pour satisfaire à toutes les demandes, nous avons établi des dépôts aux adresses ci-dessous :

Nlle-Orléans. E. DESCHAMPS & LAMBERT. Dépôt général : J. CAZAUX, importateur, rue Vieille-Levée, 73.

Bâton-Rouge : M. GRANARY, Thibodeaux : W. C. NORTON, Avoyelles : Dr DESPOSSES, Napoleonville : J. ROTGÉ, Donaldsonville : J. GONDRAN, Waterloo : J. ST-GERMAIN, Plaquemine : H. LE BLANC, Mobile : L. LAUNOY.

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les endroits suivants :

Dépôt général. F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales. W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS rue Esplanade et Casacalvo.

Mélangé d'eau et sucre, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante. 11juil—3m—1re page

NOUVELLE-ORLEANS

DRY GOODS

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste-Anne, 163, entre Bourbon et Dauphine.

12juil—3m

AUX DAMES.

MADAME MAURY,
SAGE-FEMME.

Ex-interne de l'hopital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,

Concours de 53 et 54. 1er prix.

MME MAURY, successeur de madame DANDREIS, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle a transféré son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet spécial de consultations, pour le traitement des maladies de femmes.

Les dames de la campagne pourront être traitées au domicile de Madame Maury et celles en couches y recevront les soins les plus éclairés. [illegible]

Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchements en ville. Consultations de 11 heures à 3 heures, rue Bourbon, 214, entre Dumaine et St Philippe. 8 août

COUVERTURES
Pour Nègres.

H. de GOER & RIFFLARD
311, Broadway, New-York.

ONT l'honneur de prévenir leurs acheteurs de la Louisiane, qu'ils ont en mains un grand stock de belles couvertures de nègres 8¼ points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises. Grainer & Co et autres sortes de couvertures françaises, dont les ordres en sont sollicités par les honorés. 6 juil—3m

$50 de Récompense.

Parti marron de chez le soussigné, le 24 juillet dernier, le nègre MANUEL, âgé d'environ 19 ans, taille de cinq pieds à peu près, mince, teint très noir, lèvres très épaisses, Il parle le français et l'anglais. La personne qui le ramènera ou le fera rentrer [illegible] GAVINO LEODA, Chantier de douves. 3 août—4f

EN VENTE, UN ILET ENTIER.

ON offre en vente, de gré à gré, UN ILET DE TERRE borné par les rues Champs-Verts, Broad, Bellechasse et Septième, qui peut être divisé en vingt-deux terrains, ainsi qu'il appert d'un plan dressé en octobre 1859.

Cet îlet avoisine la rue des Ursulines et se trouve placé au milieu de propriétés améliorées, et dont la valeur est en hausse. La terre est haute. Les conditions seront favorables à un bon acquéreur.

S'adresser à S. C. GUINAULT, 5août—4f 20, Passage de la Bourse

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 65.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

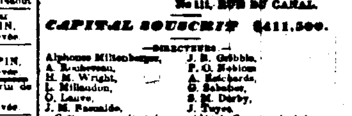

PIANOS ! PIANOS !

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS—

Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble,
A. Rochereau, P. O. Hebron,
H. M. Wright, A. Reichards,
L. Millaudon, O. Sababer,
O. Lauve, S. M. Darby,
J. M. Pasnide, J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers de la navigation, à des taux courants de la place.

J. TUYES, Président.
G. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 36, RUE DU CAMP.

CAPITAL..........$300,000.

—DIRECTEURS—

J. Lapène, E. H. Harris,
Théodore Frois, J. N. Robert,
A. D. Grieff, J. A. Beaumon,
Jacob Jolly, Amédée Landry.
E. Ganucheau,

Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par les incendies, contre les risques habituels, aux taux courants.

Une remise de QUINZE POUR CENT en argent sera faite aux personnes qui se feront assurer dans ce Bureau.

E. GANUCHEAU, Président.
A. PICOLET, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 17 août 1860.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE
Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de Poste.

Nlle-Orléans, le 6 août 1860.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu :

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant des primes payées comptant, aux assurés de la présente Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, lors de la signature de chaque police.

HENRY PEYCHAUD, Président.
E. PLASSAN, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs :

E. PLASSAN, THOS. N. BLAKE
C. H. KERNION, B. NAUTRÉ,
A. LAPOREST, F. MORENO Jr.,
F. MALOCHÉE, PAUL QUEYROUZE
H. PEYCHAUD.

DIVERS—[illegible] barriques vin blanc (Haut Sauterne), [illegible] barils de vin de Madère, [illegible] barriques vin rouge St-Julien, [illegible] caisses absinthe Suisse, diverses marques, [illegible] paniers champagne J Cooper & Co, [illegible] caisses vermouth Noilly & Prat, [illegible] 20,000 bouchons No 9 tels que, à vendre par CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 167 et 169. 1 juin